

QUATRIEME ASSEMBLEE GENERALE
COPENHAGUE, DANEMARK - SEPTEMBRE 1954

RESOLUTIONS ADOPTÉES
PAR LA CINQUIEME RÉUNION TECHNIQUE DE L'U.I.P.N.
ET APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
(Copenhague. 25 août-3 septembre 1954.)

THÈME. — Protection de la Faune Arctique.

Vœu n° 1. — La Réunion Technique recommande la création d'un Comité Permanent chargé d'étudier la situation actuelle et les conditions de préservation de la faune arctique. Les personnalités ci-après feront partie de ce Comité, si elles acceptent de collaborer à ses travaux :

Président : Prof. **R. SPARCK** (Danemark).

Membres : MM. **K. CURRY-LINDAHL** (Suède); **J. DUNBAR** (Canada); **W. A. ELKINS** (U.S.A.); **I. SIVERTSEN** (Norvège); **M. SIIVONEN** (Fin-lande).

Secrétaire : Chr. **VIBE** (Danemark).

Vœu n° 2 — La Réunion Technique recommande encore l'envoi aux Gouvernements intéressés de la Résolution suivante :

L'Union Internationale pour la Protection de la Nature, à sa réunion de Copenhague, a reçu des informations au sujet de sévères réductions numériques parmi les animaux arctiques et ceux des régions voisines du cercle polaire. L'Union suggère respectueusement aux Gouvernements de la Suède et de la Norvège qu'ils veuillent bien considérer si une protection accrue ne pourrait être avantageusement accordée au Lynx (*Lynx lynx*), à l'Ours brun (*Ursus arctos*) et au Gerfaut (*Falco rusticolus*); et aussi si quelque protection ne pourrait être accordée au Glouton (*Gulo gulo*), ne fût-ce que par l'abolition de la prime actuellement payée pour sa destruction. Le même vœu serait formulé au Gouvernement finlandais, sauf toutefois en ce qui concerne le Gerfaut, oiseau déjà protégé en Finlande actuellement.

Vœu n° 3 — La Réunion Technique a examiné la question de la protection des mammifères arctiques marins dont le Morse, le Phoque et l'Ours polaire. Cette protection étant un problème d'intérêt économique et scientifique et la question, du fait des mœurs de ces animaux, étant essentiellement à caractère international, les participants de la Réunion suggèrent que les pays intéressés envisagent de coopérer en cette matière avec comme objectif final la préparation d'une convention internationale pour la préservation des mammifères marins de l'Arctique.